

# ***Ordre des psychologues : actualités, enjeux et limites***



association francophone de  
psychologie et psychopathologie  
de l'enfant et l'adolescent

## **WEBINAIRE** **Mardi 8 juin 2021**

Avec

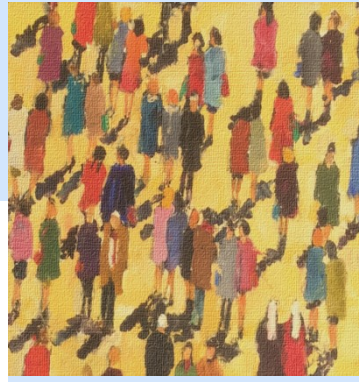
**Gladys Mondière (FFPP)**

**David Cardoso (ACOPSY)**

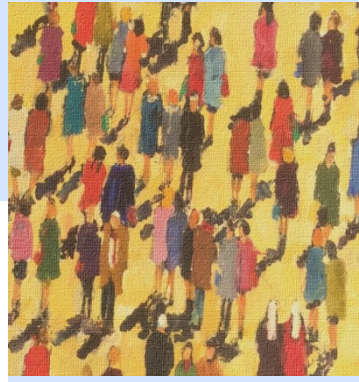
**Benoît Schneider (FFPP)**

**Marie Guellec (ACOPSY)**





Un ordre pour les psychologues ?

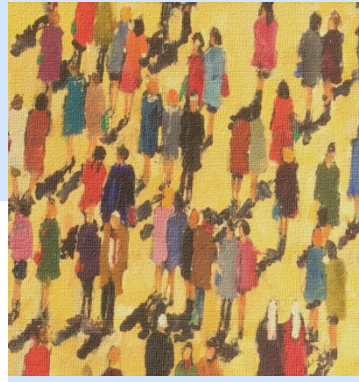


## Contexte politique et législatif

- Crise sanitaire
  - En 8 ans + de 50% de nouveaux diplômés, un marché saturé, une formation inégale
  - Pas d'inscription juridique du code
  - Foisonnement de professions psy...
- Une proposition de loi
- Une évolution cyclique propre à la profession ou pas...

## Des missions

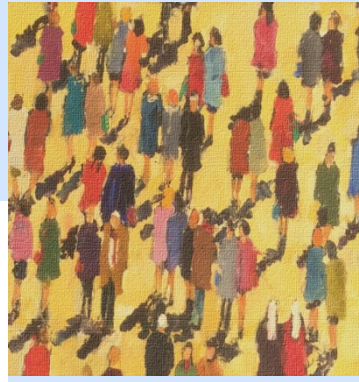
- **Veiller au maintien des principes d'éthique**, de moralité, de probité et de compétence indispensables à l'exercice de la profession Un code de déontologie, préparé par le CNOP, édicté sous la forme d'un décret en Conseil d'État.
- **Assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance** de la profession de psychologue. Il en assure la promotion et **les conditions d'accès fixées par le législateur**.
- **Etudier les questions ou projets soumis par le ministre chargé de la santé**, concernant l'exercice de la profession.
- Participer à la diffusion de l'information qui veille à **l'actualisation des conditions d'exercice des professionnels et de leurs compétences**, à la valorisation et à la promotion d'un exercice de qualité.



## Un peu d'histoire sur la représentation et sur l'ordre

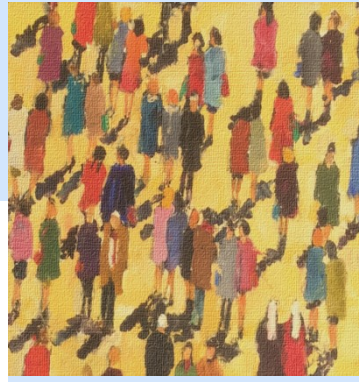
- Une histoire de plus de 30 ans
- Les grandes étapes depuis 10 ans
  - 2012 : Ordre (SNP) vs réglementation du Code hors Ordre, l'actualisation du Code, la naissance du Girédep
  - 2016 : Une consultation nationale (Fédérer, juin 2016, n°84)
    - L'inscription du code dans la loi (95%)*
    - la mise en place d'une instance (92%),*
    - mise en place par les pouvoirs publics (36%),*
    - par les organisations de psychologues (81%)*
  - 2018 : Fin du Girédep et création du Cérédepsy, la réorientation du SNP/CFDT
  - 2018 : Le dispositif Coréli
  - 2021 : Une nouvelle révision du Code et ses suites attendues





## **Attentes et illusion(s) : Un Ordre pour assurer une meilleure représentation de la profession et défendre ses valeurs**

- L'Ordre comme garant de la représentation de la profession?
- L'Ordre comme instance assurant une meilleure défense de la profession ?
- L'Ordre comme instance assurant la promotion et la cohérence de la profession?
- L'Ordre comme garant des valeurs déontologiques et éthiques de la profession ?



## **En conclusion : vers quel avenir ?**

- Une démarche vers un Ordre ? Elle impliquerait accord idéologique et démarche consensuelle
- Passer d'une confusion des registres à une construction raisonnée, progressive et structurante
- Un échec vraisemblable de la proposition de loi nous dédouane - t-elle de la suite ?



# ***Ordre des psychologues : actualités, enjeux et limites***



association francophone de  
psychologie et psychopathologie  
de l'enfant et l'adolescent

## **WEBINAIRE**

### **Mardi 8 juin 2021**

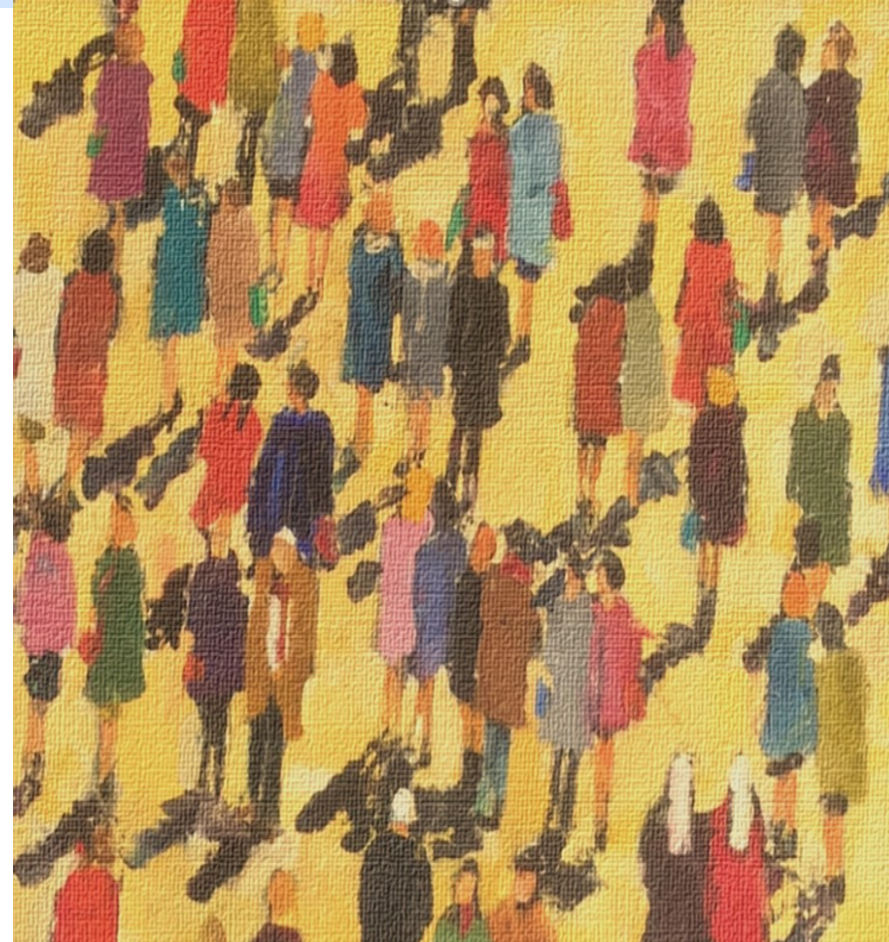
Avec

**Gladys Mondière (FFPP)**

**David Cardoso (ACOPSY)**

**Benoît Schneider (FFPP)**

**Marie Guellec (ACOPSY)**







+  
o

# Association pour la Création d'un Ordre des Psychologues

David CARDOSO – Président de l'Association

Marie GUELLEC – Conseillère Juridique et Webmaster de l'association

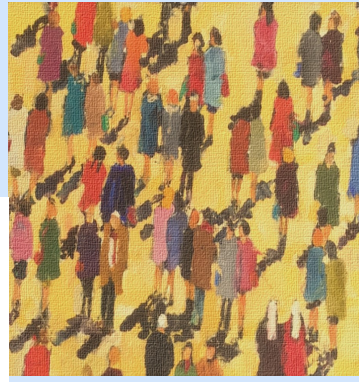




## Pourquoi l'ACOPsy?



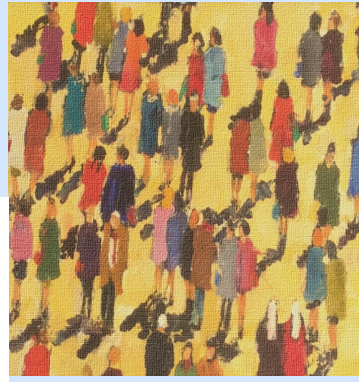
- Soutien de la proposition de loi n°4055, mais **position indépendante**
- Mise en place **démocratique** d'un Ordre des Psychologues
- **Inform**er les professionnels et le grand public
- L'ACOPsy ne deviendrait pas l'Ordre des Psychologues, et serait dissoute lors de sa création



## 1. Ordre ou pas ordre : les mêmes objectifs

- **Pro-ordre, anti-ordre, mêmes objectifs :**  
Protéger le public + permettre de pratiquer la profession dans de bonnes conditions.
- Consensus : opposabilité du Code de déontologie.  
Débats : choix de sa version, de son niveau d'opposabilité (loi, décret, contrat...).
- Consensus : indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et des médecins.  
Débats : choix des moyens pour y arriver.
- Consensus : nécessité de préserver les syndicats.

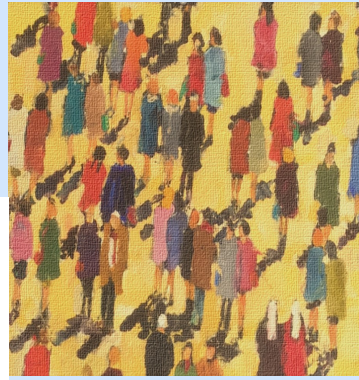




---

## 2. Pourquoi un Ordre des Psychologues?

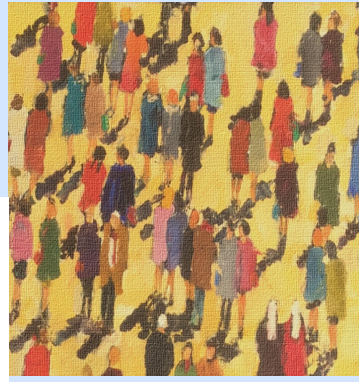
- Sondage du GIRéDÉP de 2016
- Valeure **légal**e du code de déontologie
- **Protection** du public
- Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP).
- L'action de l'ordre des psychologues se définit par son Code de déontologie



## 2. Pourquoi un Ordre des Psychologues?

Attraits d'un Ordre	Questions à étudier pour la possibilité d'un Ordre (et plus spécifiquement la PPL n°4055)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composé <b>uniquement</b> de psychologues               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indépendant du Gouvernement</li> <li>- Indépendant des médecins</li> </ul> </li> <li>- <b>Choix de la version du Code de déontologie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins dans la sanction qu'un tribunal</li> <li>- Complémentarité avec les syndicats</li> </ul> </li> <li>- Possibilité d'une structure <b>démocratique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordre unique pour un titre unique ?</li> <li>- Médicalisation de la profession ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeure <b>légal</b>e du Code ?</li> </ul> </li> <li>- Comment maximiser la représentativité des élus ?</li> </ul>





## 3. Chez nous et Ailleurs

- Le Québec, le Portugal, l'Espagne, l'Italie : un ordre déjà établi.
- La Belgique: un ordre en devenir.
- Au Liban. . . : d'autres projets.
- Prendre ce qui fonctionne et laisser ce qui ne fonctionne pas
- Les différents Ordres en France
- L'union fait la force





+ .  
o **MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**



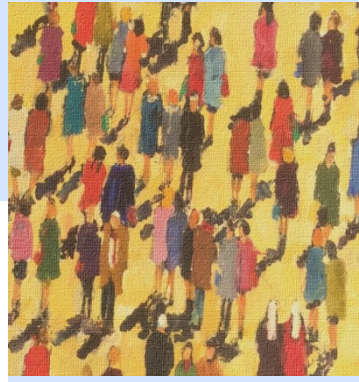
Pour en savoir plus :

Site web : [acopsy.fr](http://acopsy.fr)  
(Avec notamment le texte de la proposition de loi)

Pages Facebook, LinkedIn et Twitter de l'ACOPsy

Adhésion gratuite à l'Association possible depuis le site





<https://ffpp.net>  
siege@ffpp.net



[www.facebook.com/ordre.psy/](http://www.facebook.com/ordre.psy/)  
@ordre.psy

PROCHAIN WEBINAIRE

**Mardi 22 juin 2021** 18h00 – 19h00



association francophone de  
psychologie et psychopathologie  
de l'enfant et l'adolescent

en partenariat  
avec la FISAF



Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes  
en situation de handicap sensoriel et DYS en France

*Reconnue d'utilité publique*

# ***L'enfant malentendant ou sourd : évaluation et prises en charge***

Avec

**Viviane Touma** - Professeur de psychologie

**Stéphanie Rbeiz Njeim** - Maître de conférence - Orthopédagogue

***Université St-Joseph - Beyrouth***